

*7^{ème} Edition du Championnat Départemental
Du Val de Marne*

Dimanche 6 octobre 2019

Golf de Marolles en Brie

Règlement de la compétition

Organisé par le **Comité départemental de golf du Val de Marne** en partenariat avec le **golf de Marolles en Brie**, la 7^{ème} édition du championnat départemental aura lieu :

le dimanche 6 octobre 2019

CONDITIONS DE PARTICIPATION ET INSCRIPTIONS

Le championnat est ouvert à tous les golfeurs licenciés dans un club du Val de Marne ou licenciés indépendants Ile de France résidant dans le Val de Marne, nés avant le 01/01 2006.

Les inscriptions seront enregistrées exclusivement à l'accueil du golf ou par téléphone, celles-ci seront ouvertes jusqu'au mercredi 02 octobre 2019-18 h. Elles seront traitées par ordre d'arrivée et dans la limite des places disponibles. **Le nombre maximum de joueurs(ses) étant limité à 80, au delà, une liste d'attente sera constituée.** En cas de "scratch" le premier de la liste sera retenu.

Le droit d'inscription, sauf autre disposition, est à régler **au plus tard** lors de la perception de la carte de score le jour de la compétition sous forme de chèque à l'ordre du CDgolf94.

Golf de Marolles en Brie

Mail de la Justice, 94440 Marolles-en-Brie

Tel - 01 45 95 18 18

DROIT ENTREE COMPETITION + GREEN FEE 18 TROUS :

MEMBRE : 5€

EXTÉRIEUR : 40€,

MOINS de 26 ans : 30€

JEUNES -11 et -13 ans : 10€

HORAIRES DE DEPART :

Les départs se feront dans l'ordre croissant des index dans chaque tranche horaire.

Le comité de l'épreuve se réserve le droit de repousser certains départs afin de permettre aux joueurs ayant un long trajet de participer au championnat.

Les heures de départs seront disponibles à l'accueil du golf et sur le site du Comité départemental à partir du vendredi 5 octobre 2019.

L'ordre des départs ne pourra être modifié après la diffusion sur internet des horaires de départ.

TERRAIN ET REGLES EN VIGUEUR

Le terrain retenu est celui de Marolles en Brie , la compétition se fera sur les 18 trous et pour la catégories jeunes sur les premiers 9 trous.

Les règles de golf (**applicables en janvier 2019**) approuvées par « the Royal and Ancient Golf club of saint Andrew » complétées et les règles locales permanentes du terrain, s'appliquent à cette compétitions.

. Le compétiteur doit se présenter à l'accueil du golf pour s'enregistrer

Les joueurs (ses) sont priés **d'être présents 10 minutes** avant leur départ aux ordres du starter qui aura toute autorité pour aménager les départs.

Le joueur forfait après le tirage des départs de la compétition aura un statut de « disqualifié ».

FORMULE DE JEU ET INDEX

Pour cette compétition, l'index retenu par le comité de l'épreuve sera **supérieur ou égal à 45 d'index**.

Les séries féminines et masculines seront déterminées à partir de la liste des inscriptions.

Dames :

Première série : pour les index inférieurs ou égaux à 24,4, la formule de jeu sera en stroke play, les départs se feront des repères bleus,

Seconde série : pour les index compris entre 24,5 et 45, la formule de jeu sera en Stableford, les départs se feront des repères rouge.

Messieurs :

Première série : pour les index inférieurs ou égaux à 15,4, la formule de jeu sera en stroke play, les départs se feront des repères blancs,

Seconde série : pour les index compris entre 15,5 et 45, la formule de jeu sera en Stableford, les départs se feront des repères jaune.

RECORDING

Les joueurs doivent se présenter **ensemble au Recording**. Il se fait à l'accueil du golf club house.

En cas de différent entre le joueur et son marqueur sur le score d'un trou ou plus, le marqueur ne doit pas signer la carte et avertir le comité de l'épreuve.

Dans le cas d'une simple erreur, le marqueur devra simplement rayer, modifier puis signer en dessous de chaque modification.

REMISE DES PRIX ET CLASSEMENT :

Les résultats seront proclamés et la remise des prix auront lieu à 18h00. (Heure modifiable suivant le nombre de participants). Ils seront affichés à l'accueil (une fois que toutes les parties seront passées au recording) et sur le site du comité départemental le lendemain de la compétition www.cdgolf94.com

Les ex-aequo sont départagés conformément au règlement de la compétition ou à défaut sur les résultats des 9 derniers trous puis des 6 derniers, 3 derniers puis du dernier trou.

La présence du joueur participant à une compétition est vivement souhaitée à la remise des prix, par courtoisie envers les organisateurs et les autres participants.

Tout joueur absent (ou non représenté) à la remise des prix ne pourra réclamer son prix, celui-ci étant attribué au joueur suivant dans le classement de l'épreuve.

Les abandons non justifiés et les absents ne pourront pas participer aux tirages au sort.

Pour le classement individuel :

Le premier du classement brut de la première série femme et homme sera champion du Val de Marne 2019

Première série hommes et femmes : Un prix brut et deux prix net dans chaque série.

Deuxième série hommes et femmes : Trois prix seront attribués au cumul du résultat en brut et net dans chaque série.

Classement par équipes :

Réservé aux clubs du Val de Marne, il est établi à partir des résultats des joueurs licenciés au sein du club (lien 1).

Chaque club sera représenté par une seule équipe.

Un classement mixte des premières séries est constitué en stroke play net. Un classement mixte des deuxièmes séries est constitué en stableford net. A partir de ces deux classements, le score de chaque club est établi en additionnant les deux meilleurs scores du classement des premières séries et en y retranchant les trois meilleurs scores du classement des deuxièmes séries. Si un club n'a pas assez de participants dans un classement, le plus mauvais score du classement lui sera appliqué pour chaque joueur manquant.

Le club ayant obtenu le score le plus faible remporte le classement par équipes.

Le meilleur « JEUNE » sera récompensé.

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète le règlement de la ligue IDF de golf.

Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux

RESPONSABILITE DU CLUB RECEVANT CE CHAMPIONNAT

Il est recommandé au club de bloquer les départs une ½ heure avant le premier départ de la compétition soit à partir de 8h.

Le CDGolf94 veillera, avec ses bénévoles, à la bonne organisation de la compétition.

ETHIQUE

Le Comité Départemental exige de la part des joueurs et des joueuses, une excellente attitude générale (étiquette, respect des installations et des dirigeants, fair-play, ...). Une tenue correcte est exigée pour les joueurs et joueuses.

Les téléphones portables, baladeurs et autres appareils électroniques susceptibles de perturber le jeu sont interdits d'utilisation.

CADETS ET APPAREILS DE MESURE

Pendant tout le déroulement de cette compétition, les cadets ne sont pas autorisés. Les appareils de mesure, montres, jumelles sont autorisés.

COMITE D'EPREUVE

Le comité d'épreuve sera constitué de deux représentants du CDGolf94 et d'un représentant du golf organisateur.

Le comité d'épreuve se réserve le droit de prendre toutes décisions jugées utiles pour le bon déroulement de la compétition. Tous les litiges doivent lui être soumis et ses décisions sont sans appel.

GREENSOME « SPORT ADAPTE »

En partenariat avec le CDSA94 et  une compétition en greensome se déroulera Sur 9 trous réunissant des golfeurs issus du « Sport Adapté » et des sportifs de haut niveau, personnalités etc.